

Alès, le 10 avril 2025

DGA Développement du Territoire
Affaire suivie par : Christel FIETKAU-GORDOT
scot@payscevennes.fr
04 66 56 43 05

N/Réf : CR/PC/LP/CFG

Objet : Saisine pour avis sur la DUP du projet de construction du nouveau collège de Salindres avant sa mise en enquête publique

Sous-préfecture d'Alès
3 boulevard Louis Blanc
CS20905
30107 ALÈS CEDEX

Monsieur le Sous-Préfet,

En application des articles L121-1 et suivants et R112-1 et suivants du Code de l'expropriation, vous nous avez saisi pour avis sur l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique relative à la constitution d'une réserve foncière en vue de la construction du nouveau collège de Salindres.

Après étude du dossier, nous vous faisons part de l'**avis favorable** du SCoT du Pays des Cévennes sur ce projet. En effet, la commune de Salindres s'inscrit au sein de l'espace périurbain de la ville d'Alès qui connaît une croissance démographique soutenue sur la dernière décennie. Cet apport de population nécessite de mettre à niveau les équipements éducatifs publics, notamment les collèges qui voient leur fréquentation croître annuellement. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté des élus du Pays des Cévennes de développer et de promouvoir l'action culturelle sur le territoire au travers un niveau d'équipements culturels et éducatifs satisfaisant, accessible à tous et cela aux différents niveaux de pôles de centralités comme dans les territoires ruraux.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Sous-Préfet**, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président du Syndicat Mixte du Pays
des Cévennes ↑

Christophe RIVENQ